



MOTION DES AGENTS DES SDIF ET SPF DE BOBIGNY

Les agents réunis en assemblée générale Mardi 27 septembre, avec leurs organisations syndicales SOLIDAIRES CGT FO, considèrent que les pénuries d'emplois touchant les services du SDIF et les 5 SPF, détériorent gravement les conditions d'exercice des missions.

Pour citer quelques exemples, au SDIF des communes sont abandonnées (ex :Saint Ouen) depuis des mois parce qu'aucun agent ne s'en occupe. Les bulletins-navette de liaison avec les SIP ne sont plus traités, le nombre de contentieux explosent. C'est ainsi qu'au mois d'août plus 1 600 dossiers de dégrèvement auto-crés ont été prononcés à cause du retard des SPF (principalement celui du SPF 1), générant autant de rôles supplémentaires.

Aux SPF, les retards s'accumulent. Le SPF 1, qui gère un quart des communes du département, traite les dossiers datant de début mars ! Cela a des répercussions en cascade sur les autres services (SDIF, SIE, trésoreries...). Dans certains cas, des erreurs d'impositions ne peuvent pas être dégrévées, car les actes n'ont pas été publiés !

Tout cela est inadmissible !

De cela découle des conditions de travail fortement dégradées : des agents sont écrêtés tous les mois, les arrêts maladies se multiplient, certains viennent même travailler pendant leurs congés.

En janvier 2016, lors de la fusion des services cadastraux, la direction locale avait promis d'affecter l'ensemble des emplois, force est de constater que les promesses n'ont pas été tenues.

Les services ne peuvent plus continuer comme ça. C'est pourquoi, nous exigeons :

- **Au SDIF** : affectation de 8 agents C ; 5 agents B ; 1 agents A ; le remplacement de 2 congés parentaux et 1 arrêt longue maladie
- **Au SPF 2** : Affectation d'1 agent A ; 1 agent B ; 1 agent C ; le remplacement d'un arrêt longue maladie
- **Au SPF 3** : Affectation de 2 agents B ; 2 agents C et remplacement de 2 arrêts longues maladies.
- **Au SPF 4** : Affectation de 1 agent B et 1 agent C
- **Au SPF 5** : Affectation de 1 agent B ; remplacement de congés parentaux

Nous demandons que le directeur départemental, comme il l'a fait à Aubervilliers, viennent répondre aux revendications des collègues et de leurs organisations syndicales Solidaires, CGT, FO, au cours d'une réunion commune SDIF-SPF.